

«Les abuseurs sexuels sont devenus les démons des temps modernes»

Quel regard peut-on jeter sur l'évolution du contexte et des mœurs qui séparent un acte commis il y a trente-deux ans de son jugement aujourd'hui? Éléments de réponses avec **Philip Jaffé**, professeur de psychologie et psychothérapeute.

Texte: Marie Mathyer

L'affaire Polanski déchaîne les passions. Comment expliquer une telle différence d'opinion entre la communauté artistique et la population?

Dans ses films, Polanski joue avec les perversions et les limites. Le fait que son arrestation suscite autant de rage dans un camp comme dans l'autre ne m'étonne pas. Je pense que les artistes le défendent parce qu'ils acceptent qu'un tel génie puisse s'alimenter ou aller de pair avec un comportement déroutant et parfois déviant. Le dérapage serait ainsi un dommage collatéral. La population se bat avant tout pour une égalité de traitement, une justice équitable. Mais Polanski n'est pas non plus le marquis de Sade! Il y a pas mal d'hypocrisie de part et d'autre: lecture trop indulgente d'un côté et condamnation un peu simpliste et unilatérale de l'autre.

Que disaient les médias de l'affaire à l'époque?

L'affaire Polanski était aussi bien suivie parce que l'homme était déjà quelqu'un de connu. Mais le public ne réclamait pas de façon aussi stridente une peine de prison ferme. Aujourd'hui, il y a une diabolisation des abuseurs sexuels, devenus les démons des temps modernes.

En 1978, Roman Polanski est en liberté quand il décide de fuir le verdict du procès et les États-Unis pour la France. La justice était-elle plus clémentine à l'époque?

Sans aucun doute! Mais il n'y a pas besoin de remonter aussi loin: je me souviens qu'au début des années 90 avocats et juges estimaient qu'il était important qu'une personne qui avait commis des actes sexuels sur mineurs passe au moins quelques jours en prison après son arrestation parce qu'il était probable qu'elle ne soit finalement condamnée qu'à une peine de sursis. C'est dire à quel point la

gravité de l'acte était réduite à son minimum.

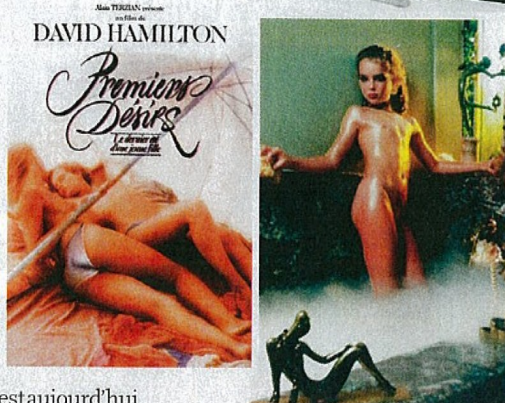
En trente ans, qu'est-ce qui a changé?

En matière de violence sexuelle, l'esprit populaire a perdu tout sens des nuances. Dutroux a tout changé: c'est lui qui a fixé la barre de la compréhension du délit sexuel. Les lois et les référendums le montrent bien, on ne distingue plus la gravité entre abus sexuels, attouchements, viol unique ou répété. La place de la victime aussi a beaucoup changé. Autant sa souffrance était minimisée

autrefois, autant elle est aujourd'hui enfermée dans une représentation sociale figée. On lui a fait subir quelque chose d'impardonnable et d'imprescriptible et en l'inscrivant dans un schéma rigide, on lui ôte la capacité de rebondir, de pardonner, d'aller de l'avant. Victime comme criminel devraient pourtant avoir droit à l'oubli.

Quelle a été l'évolution des tabous?

Dans les années 70, certains courants étaient ouvertement pédophiles. Leurs adeptes disaient que la pédophilie, c'était aimer les enfants, leur présenter la sexualité de manière contrôlée, en les respectant, à la manière des Grecs anciens. Ces discours ont rendu le débat confus. Comme ils s'inscrivaient dans un contexte de permissivité beaucoup plus grande, ils n'étaient pas complètement rejetés. Aujourd'hui, personne ne tiendrait publiquement ce genre de théorie. Le tabou du sexe chez les personnes du troisième âge ou chez les handicapés est aussi en



L'art de l'époque

Philip Jaffé se souvient des années où les photographies de David Hamilton et le cliché de l'actrice Brooke Shields nue ne faisaient pas encore scandale.

train de disparaître alors que celui de l'inceste a perduré.

Qu'est-ce qui a mis fin à la liberté des années 70 dont vous parlez?

La sexualité a beaucoup changé dans les années 80. On a compris que les enfants n'étaient pas demandeurs d'une sexualité de même nature que celle des adultes. Et que toute perturbation du rythme de la découverte sexuelle de l'enfant pouvait avoir des conséquences parfois dramatiques sur leur construction mentale. L'arrivée du sida a quant à elle freiné net la liberté sexuelle des adultes. On a aussi découvert l'ampleur du phénomène des enfants abusés. Et, toujours en réaction à des événements emblématiques, on a mis

en place une législation plus protectrice à l'égard des victimes. C'est toujours par l'horreur que la perception de la société change et que les lois suivent.

Jeudi, une photographie de Brooke Shields, 10 ans en 1975, nue et maquillée, a été retirée d'une exposition à Londres: la notion d'obscénité est-elle dans l'œil de celui qui regarde?

Bien sûr. Notre regard est façonné par les représentations de l'époque et nous imprégnons les objets regardés de nos complexes et de nos tensions et attirances sexuelles. Et ces dernières sont formées par ce qui est accepté ou interdit par la norme.

L'un des arguments de Polanski a été de dire que sa victime paraissait plus vieille que ses presque 14 ans. Mais aujourd'hui, les vêtements des adolescentes et ceux de leur mère sont identiques et les filles ont l'air de femmes toujours plus tôt: c'est de la provocation?

Il y a une perte de distance et de repères entre les générations. La publicité et la mode érotisent les très jeunes filles. C'est effectivement une sorte de provocation dans le sens où, en tolérant cela, vous allez créer un doute malsain sur ce qui est autorisé auprès d'une certaine frange de la population.

Les corps sont davantage exhibés mais pourtant, à voir les lois, nous sommes devenus plus prudents...

A la fois plus pudiques et plus provocateurs. On est dans une période de courants contraires: la sexualité est plus ludique, mais plus contrôlée, les jeunes plus sexualisés, mais les lois plus sévères. La conscience de protection de leur corps et la mentalisation de l'acte sexuel chez les jeunes filles ont beaucoup diminué. Là, il y a un vrai changement entre 1978 et 2009.

M. M. ■